



## Flash Info

Décembre 2011

Chères Altorfoises, Chers Altorfois,

Je tiens tout d'abord à remercier au nom de toute l'équipe municipale et au nom de la commission « communication », tous les lecteurs qui suivent nos publications et communications, que ce soit à travers notre bulletin « Flash Info » ou par l'intermédiaire du site Internet de notre commune (<http://www.altorf.fr/>).

Nous avons souhaité une actualisation de ce site Internet en termes d'image comme de fonctionnalités afin d'acquérir plus de souplesse d'utilisation et une plus grande richesse de contenu. Nous le voulons interactif, attractif, évolutif et surtout accessible au plus grand nombre. Ainsi, sur cet espace qui vous est entièrement consacré, vous pourrez retrouver toute l'actualité de la commune, ou plus simplement consulter le calendrier des manifestations et des moments importants de la commune.

Le numérique fait désormais partie de notre quotidien et nos activités, nos habitudes, s'en trouvent ainsi modifiées.

Internet doit aussi favoriser la participation politique, le dialogue élus-citoyens et contribuer à l'émergence d'un espace de démocratie supplémentaire, à travers la dimension locale de la Communication.

Nous nous efforcerons aussi d'être toujours à la pointe de l'information locale pour vous rendre compte des avancements des travaux et projets de notre village.

« Mieux vivre ensemble », dans un village est primordial. La communication et le dialogue, dans le respect de chacun, sont indispensables pour y parvenir.

Au nom de toute mon équipe, je vous souhaite une bonne fin d'année et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux.

Votre Maire,  
Gérard Adolph.



**La population d'Altorf est cordialement invitée  
à la cérémonie des vœux qui aura lieu  
le dimanche 22 janvier 2012 à 18h,  
à la Maison du Temps Libre.**



### SOMMAIRE

- |   |             |                               |         |
|---|-------------|-------------------------------|---------|
| • Résumé des séances du Conseil Municipal | pages 2 à 3 | • Infos pratiques             | page 10 |
| • Informations communales                 | pages 4 à 6 | • Agenda                      | page 10 |
| • Associations                            | pages 7 à 9 | • Horaires d'ouverture mairie | page 10 |

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**R**ésumés des dernières séances du conseil municipal. L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie ainsi que sur le site internet <http://www.altorf.fr/>.

### SEANCE DU 24 AOÛT 2011

#### **PROJET DE REHABILITATION DE LA MTL : avancement du dossier**

Le conseil municipal décide le lancement de l'appel d'offre pour le marché de maîtrise d'œuvre. Les principes retenus par rapport aux besoins exprimés sont :

- Restructuration des espaces techniques (office, hall d'entrée, locaux techniques, sanitaires, espaces de rangement) avec une mise aux normes du bâtiment ainsi que les aménagements extérieurs liés au bâtiment (accessibilité personnes à mobilité réduite).
- En option : augmentation maîtrisée de la capacité d'accueil ou restructuration des espaces (déplacement de l'ensemble scénique) permettant un meilleur confort dans l'utilisation des locaux et rajout éventuel d'une à deux salles associatives indépendantes.
- Rénovation avec mise aux normes des bâtiments annexes (hall, anciens vestiaires et club house foot, local pétanque).

#### **AMENAGEMENT D'UN CAVEAU COMMUNAL : lancement du marché de travaux**

Le conseil municipal prend acte du lancement de la procédure par la publication d'un appel d'offre pour la dévolution des travaux d'aménagement d'un caveau communal au presbytère.

#### **ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE STRASBOURG**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil, que suite au projet d'installation de feux tricolores au carrefour de la RD392 avec la RD127, il conviendrait de réfléchir à un aménagement de la route de Strasbourg sur toute la longueur du village. Cette mission sera confiée au bureau d'études BEREST de Illkirch pour un montant forfaitaire de 9 600,00 € HT.

#### **STRUCTURE PERISCOLAIRE : Demande de dérogation tarifaire**

Suite à une demande de dérogation tarifaire au profit d'une ancienne enfant de la commune qui, après déménagement, continuera à fréquenter l'école et la structure périscolaire d'Altorf, le conseil municipal, décide de ne pas déroger à l'article 9 du cahier des charges de la DSP conclue en 2009 et de n'accorder aucune dérogation tarifaire aux enfants extérieurs à la commune d'Altorf.

#### **VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LICENCES JEUNES**

Le conseil municipal décide :

- de verser la somme de 525,78 € à l'Association Sportive d'Altorf pour 69 licences jeunes.
- de verser la somme de 106,68 € au Club d'Echecs d'Altorf pour 14 licences jeunes.

### SEANCE DU 3 OCTOBRE 2011

#### **AMENAGEMENT D'UN CAVEAU COMMUNAL : attribution des marchés de travaux**

Le conseil municipal, entendu les explications données par Monsieur le Maire et suite à la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, prend acte de l'attribution des lots pour une somme totale de 141 687,03 € H.T.

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE**

Le conseil municipal adopte le rapport annuel 2010 sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable établi par le Président.

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2010 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal approuve les rapports annuels 2010 sur la qualité et le prix du service de l'assainissement établis par le SDEA et par la Communauté de Communes.

**CNFPT : défense du droit à la formation professionnelle**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'à compter du 1er janvier 2012 le taux de cotisation des collectivités locales au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), fixé à 1% depuis 1987, passerait à 0,9%.

Cette baisse amputerait le budget du CNFPT qui se verrait contraint de supprimer son volume de journées de formation professionnelle à l'attention des agents de la fonction publique territoriale.

Aussi, le CNFPT invite les Collectivités à participer à la défense du droit à la formation de ses agents, en proposant à leurs conseillers municipaux l'adoption d'un vœu pour le rétablissement de la cotisation à 1%. Le conseil municipal demande l'abandon de la décision d'amputer de 10% la cotisation des Collectivités Territoriales pour la formation de leurs agents et, par conséquent, le rétablissement du taux de plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux.

**IMPOTS FONCIERS : refacturation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

Le conseil municipal décide de refacturer aux particuliers occupant les différents bâtiments communaux la part de la taxe foncière relative à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères due pour l'année 2011.

**LOGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE : revalorisation annuelle du loyer**

Le conseil municipal décide de procéder à la révision du loyer du logement du groupe scolaire selon le nouvel indice de référence.

**PROJET DE JUMELAGE : exécution d'un mandat spécial**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les élus ont droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution de mandats spéciaux.

Le projet de jumelage avec la commune de Courchelettes (département du Nord), à l'étude depuis 1 an, entraînant des déplacements pour les membres du conseil, peut faire l'objet de l'exécution d'un mandat spécial.

**DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR CREATION D'UNE ASSOCIATION**

Le Conseil Municipal décide de verser à l'association « les Amis de l'Abbaye et du Patrimoine Historique d'Altorf » une subvention exceptionnelle d'aide à la constitution d'un montant de 300 €.

**PROCHAINE SEANCE**

Le 12 décembre 2011,  
à 20h30,  
En Mairie.

**Décorations de Noël**

Le jury passera courant décembre dans les rues  
du village afin de récompenser les plus belles  
décorations de Noël.

## Inscriptions listes électorales

Nous rappelons aux habitants de la commune qu'il appartient à chacun de vérifier en mairie, son inscription sur la liste électorale. Nous invitons également les nouveaux arrivants de l'année 2011, ainsi que les citoyens de l'Union Européenne résidant en France (disposant du droit de vote aux élections municipales et européennes dans la commune où ils possèdent leur domicile), à passer en mairie pour procéder à leur inscription. Attention, l'inscription dans la commune n'entraîne pas l'inscription d'office sur la liste électorale.

**Le secrétariat vous accueillera jusqu'au vendredi 30 décembre à 12h.**

**Une permanence exceptionnelle sera assurée  
Le samedi 31 décembre de 9h à 11h.**



## Dates élections

Pour votre information :

- ✓ **L'élection présidentielle** se déroulera  
premier tour : le 22 avril 2012  
second tour : le 6 mai 2012
- ✓ **Les élections législatives** se dérouleront  
les 10 et 17 juin 2012

## Conseil Municipal des Enfants (CME)

Lors du conseil d'école du 8 novembre, René BAAS, adjoint au Maire, a présenté le projet de création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME). Il a reçu un accueil très favorable.

La phase « élections » se fera en collaboration avec l'école et s'adressera aux élèves des cours moyens.

Tous les parents ont été destinataires d'un courrier explicatif.

Le fonctionnement et l'encadrement de ce conseil seront assurés par des animateurs.

Il sera un premier pas vers la mise en place future d'un Conseil Municipal des Jeunes.



## Interdiction de transit aux camions - panneaux Z.I. de la Hardt

En direction d'Altorf, des panneaux « interdit aux poids lourds, sauf desserte locale » ont été installés au niveau du Sélect'om et en face de l'entreprise Iller.

Très visibles, il n'est plus possible de les ignorer et les gendarmes devraient pouvoir sanctionner plus aisément. On espère que cela réduira les passages encore bien trop nombreux des camions à travers notre village.

### Informations concernant le déneigement

**La rue Principale et la route de Strasbourg, routes départementales, sont déneigées par les services du Conseil Général. Les autres rues sont déneigées par les ouvriers communaux à qui il faut 7 heures consécutives pour déblayer tout le village ainsi que l'accès aux bâtiments communaux (mairie, école, ...). Cependant, nos agents techniques ne peuvent pas être partout à la fois. Par conséquent, nos concitoyens sont invités à déblayer la neige et le verglas devant leur immeuble, jusqu'au milieu de la chaussée. Les hydrants et les poteaux d'incendie doivent demeurer libres et facilement accessibles. Les grilles d'égout ne doivent pas être bouchées.**

**Pensez aussi à aider votre voisin, peut-être moins valide que vous ou plus âgé. Si chacun y met du sien, les rues et trottoirs seront d'autant plus rapidement praticables.**

---

## Presbytère

Les travaux concernant les logements se terminent. Les premiers locataires devraient emménager pour fin janvier. Les 11 logements ont été attribués. Toutes les demandes émanant d'habitants d'Altorf ont été satisfaites.

Les travaux de la partie dont la commune reste l'utilisatrice - chapelle et caveau - se poursuivront jusque vers la fin du mois de mai.

## Lotissement

La phase d'acquisition foncière se termine : toutes les promesses de vente ont été signées.

Le dossier de permis de lotir est en cours d'élaboration et sera déposé prochainement auprès de l'administration pour instruction.

Les travaux de viabilisation pourraient, en cas d'avis favorable, débuter au courant de l'été 2012.

---

## Route de Strasbourg - Sécurisation

Le principe d'une sécurisation du carrefour de Griesheim avait été actée par le conseil municipal.

Une étude complémentaire prenant en compte le stationnement route de Strasbourg, la circulation piétonne, l'accès à la rue des Meuniers ainsi que la desserte du futur lotissement a été diligentée.

Les premières conclusions font apparaître la nécessité de mettre en place un feu rouge à l'intersection des RD 392 et 127 et de prévoir des aménagements pour optimiser le stationnement et faciliter la cohabitation entre les piétons et les voitures.

Il est clair que ces aménagements ne pourront se faire que suivant un plan pluriannuel avec comme priorité la sécurisation du carrefour en 2012.

Les conclusions de l'étude seront soumises à la commission d'urbanisme et la mise en œuvre, validée par le conseil municipal.

---

## Pistes cyclables

- **Altorf - Dorlisheim** : la municipalité a demandé que l'itinéraire cyclable, le long de la RD 392 vers la zone de loisirs « Le Trèfle » et dont une partie se situe sur le territoire de Dorlisheim, soit officiellement classée « piste cyclable ». L'avantage qui en découle est la prise en charge par la Communauté de Communes du fléchage et de l'entretien de ce tronçon très utile pour se rendre en toute sécurité à la zone de loisirs « le Trèfle »
- **Altorf - Dachstein** : le tracé - en grande partie à droite de la route en allant vers Dachstein - est quasiment arrêté.

Les propriétaires des terrains concernés par le passage de la piste sont contactés ; s'il n'y a pas de blocage à leur niveau (ni le long de Millipore), ce projet pourra rapidement être concrétisé.

- **Duppigheim - Altorf - Molsheim** : le dernier tronçon, allant de notre étang de pêche à Molsheim, accumule les difficultés.

Dans le *Flash Info* d'avril, nous évoquions l'impossibilité de respecter le tracé initialement prévu pour des raisons écologiques (biodiversité, espèces protégées...).

Autre problème : un passage sous la contournante était prévu au niveau de Messier-Bugatti, or cette entreprise étant classée « Seveso II », il est interdit de la longer avec une piste cyclable.

La municipalité prenant acte de cette situation actuellement inextricable demande, qu'au minimum, les habitants d'Altorf puissent rejoindre la gare, le collège et les lycées de Molsheim avec un maximum de sécurité. Monsieur le Maire a adressé un courrier en ce sens, demandant l'aménagement du rond point, au Président du Conseil Général (gestionnaire de la contournante) et à M. FURST Conseiller Général et Maire de Molsheim.

---

## Maison du Temps Libre

Suite à un appel d'offre, le conseil municipal, lors de sa séance du 8 novembre dernier, a proposé au SIVOM de retenir M. Arnold HAIBACH, Architecte à Niderbronn Les Bains, en tant que Maître d'Œuvre pour l'opération de réhabilitation de la Maison du Temps Libre.

## Nettoyage des rues



Nous invitons vivement les riverains à désherber et à balayer les rues (trottoirs et caniveaux) le long de leur domicile afin de contribuer à la propreté de notre village et à préserver notre cadre de vie.

Pour des raisons de sécurité, les grilles des canalisations ne doivent pas être obstruées pour ne pas gêner les évacuations d'eau en cas d'orage.

## Propriétaires de chiens : respectez vos voisins

Suite à de nombreuses plaintes concernant les nuisances sonores occasionnées par les chiens, nous vous rappelons que les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs, peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le voisinage.



## Conseil Général du Bas-Rhin - Programme « habiter mieux »



**Propriétaire de votre logement, vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?  
Vous cherchez des solutions simples ?**

Le Conseil Général a souhaité inscrire le PIG Rénov'Habitat dans le programme national « Habiter mieux » lancé par l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce **programme de réhabilitation des logements du parc privé** a pour objet d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation thermique de leur logement de plus de 15 ans. Il est lancé dans le cadre du grand emprunt "investissements d'avenir".

### Quels sont les travaux financés ?

Les travaux visés par le programme « Habiter mieux » sont les travaux qui permettent de baisser le plus spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975.

Les travaux les plus efficaces concernent les travaux d'isolation des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, l'isolation des murs, même partielle, tout particulièrement ceux exposés au Nord. Ces travaux permettent de gagner en confort de vie et très vite d'augmenter le pouvoir d'achat. L'amortissement se fait en général en 5 ans, voire moins pour les travaux les plus rentables.

D'autres travaux sont financés par le programme, comme les portes et les fenêtres : ceux-ci procurent du confort mais sont moins immédiatement rentables.

### Quelles conditions ?

Des subventions du Conseil Général, de l'Agence Nationale de l'Habitat et une prime « Habiter mieux » sont accessibles aux propriétaires pour leur résidence principale sous réserve qu'ils réalisent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 25%. La visite énergétique est prise en charge en totalité par le Conseil Général.

Le montant des subventions peut faire l'objet d'une avance par Procivis Alsace au fur et à mesure de l'avancement du projet, pour permettre aux propriétaires de payer les travaux directement à l'achèvement et de ce fait, de profiter dès cet hiver, de l'effet des travaux entrepris.

Quelques conditions doivent être remplies : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant de plus de 1 500 €. Ces travaux ne doivent pas avoir commencés à la date de dépôt du dossier de subvention et doivent débuter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

### Où se renseigner ?

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer, au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables et par l'accompagnement à la recherche de devis.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire, n'hésitez pas à le contacter par téléphone, par courriel ou à le rencontrer lors des nombreuses permanences organisées dans les communautés de communes (voir planning sur [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)):

- Maison du Conseil Général de Molsheim : ARIM Alsace – Mme Rung ([crung@domial.fr](mailto:crung@domial.fr) ou 03.88.10.25.64)



## Chanteurs à l'étoile

Les « Chanteurs à l'Etoile » souhaitent apporter la paix et la joie de Noël à tous les habitants d'Altorf.

Costumés en rois mages, guidés par l'étoile, ils viendront sonner à votre porte  
**le 27 décembre 2011.**

Lors de leur visite, ils présenteront leur tirelire, pour soutenir le projet de l'Enfance Missionnaire : la rénovation d'une école sur l'île Samoa en Océanie.

D'avance merci pour l'accueil que vous leur réserverez !



## Paroisse - Vêpres solennelles de Noël



La célébration des vêpres solennelles de Noël aura lieu :

**Le dimanche 25 décembre 2011, à 16h, en l'église Saint Cyriaque.**

Un vin chaud sera servi à l'issue de la célébration.



## Office de Tourisme - Festivités de Noël

L'Office de Tourisme a lancé officiellement les festivités de Noël le vendredi 25 novembre à 18h30, place de l'Hôtel de Ville à Molsheim.

Le 11 décembre, embarquez tous pour la « destination Noël » !

Des navettes de bus gratuites circuleront durant toute l'après-midi entre le Noël d'Antan de Molsheim - le marché de Noël de Mutzig - la cave de Noël du Domaine Dischler à Wolxheim et la boutique Bleu Kelsch d'Avolsheim. Inscription préalable recommandée auprès de l'Office de Tourisme.

Toutes ces informations seront détaillées sur le calendrier de l'Avent qui sera exposé en vitrine à l'Office de Tourisme.

Plus d'informations sur [www.ot-molsheim-mutzig.com](http://www.ot-molsheim-mutzig.com) ou dans le calendrier de Noël disponible à l'Office de Tourisme et en mairie d'Altorf.



## Chorale Sainte Cécile

Comme nous l'avions déjà mentionné, la Chorale Sainte Cécile participe activement à la préparation d'un Oratorio écrit par Maurice Lanoix. Ce sera un concert multichorales composant Lauda Sion, et présenté :

- Le dimanche 26 février 2012 à Kogenheim,
- Le dimanche 4 mars 2012 à Ernolsheim-sur-Bruche,
- À la mi-mars (date non encore définitivement fixée) à Strasbourg, à l'église Saint Pierre le Jeune,
- Le dimanche 25 mars 2012 à Marlenheim.

La mise en œuvre, très astreignante, de ce concert exige de multiples répétitions en des lieux différents.



**ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES ALTORF**

L'association poursuit ses opérations :

- Vente de café moulu à 12€ le kg. Les commandes sont à passer via les parents d'élèves ou par mail.
- Collecte de cartouches et collecte de téléphones portables. Lieu de collecte : école et boulangerie Heller.

Pour notre actualité, consultez notre site :

<http://ape-altorf.blogspot.com>

Notre mail : [assocparentseleves.altorf@laposte.net](mailto:assocparentseleves.altorf@laposte.net)

**Amicale des retraités et du 3ème âge**

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 18 mars 2012.

Nous nous rencontrons tous les premiers jeudis du mois pour un après-midi sympathique.

Les jeux de cartes et autres jeux sont pratiqués.

Jeudi le 3 novembre nous avons le plaisir de fêter les 90 ans de Madame Cécile Maetz qui est, depuis la création du club en 1986, toujours présente aux réunions. Nous lui souhaitons encore de belles années à vivre en bonne santé.

Nous aurons le plaisir de fêter les 90 ans de Madame Marcella Goepf au mois de janvier 2012.

**Forme et vitalité - changement d'horaires**

L'association vous informe que les séances de gymnastique auront désormais lieu : **le mercredi à 9h15, à la Maison du Temps Libre.**

**Pétanque - Téléthon**

## ***24 HEURES DE PETANQUE*** ***Club de Pétanque d'Altorf***

*sous Hall chauffé  
(près de la Maison du Temps libre)  
du vendredi 2 décembre 2011 à 14h  
au samedi 3 décembre 2011 à 19h*

*Jeux Libres en doublettes ou triplètes  
du vendredi 14h au samedi 14h*

*Concours Triplette en 3 parties  
le samedi de 14h à 19h*

*Buvette  
Vendredi soir repas « CIVET DE BICHE »  
petite restauration  
Vin chaud, petit déjeuner*

***Tous les Bénéfices iront au TELETHON***

*Une urne est mise à disposition,  
vous pourrez y déposer vos dons  
durant les 24 heures*

***AMBIANCE ASSUREE***

**Les Amis de la Bibliothèque**

Les fêtes de fin d'année approchant, nous vous donnons rendez-vous à la Bibliothèque :

- mercredi 7 décembre à 10h
- mardi 20 décembre à 18h30
- mercredi 4 janvier 2012 à 10h

3 dates importantes pour découvrir histoires, contes, animations de Noël.

NOUVEAUTE :

Notre bibliothèque se transforme en LUDOTHEQUE !

De nombreux jeux « inédits » attendent petits et grands chaque mercredi matin !



Et bien sûr, nous vous attendons nombreux lors de nos permanences :

- Mardi de 18h à 19h30 (y compris pendant les vacances scolaires)
- Mercredi de 9h30 à 11h30
- Samedi de 14h à 16h

RAPPEL : Chaque 1er mercredi du mois : lecture de contes à 10h30.

Alors à vos agendas! En attendant de vous retrouver nombreux, tous les Amis de la Bibliothèque vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

**Nouveau** **Taxi conventionné**

COMMUNE DE STATIONEMENT : ALTORF

**Taxi** St. **Cyriaque**

Toutes destinations, 24h/24

- Transports privés et professionnels
  - Transports médical
  - Transports de colis
- Tous types de paiement acceptés

**TEL: 06 16 17 61 80**

Michel.Reinhold@wanadoo.fr

La commune, en collaboration avec la section des sapeurs pompiers d'Altorf, organise la traditionnelle crémation des sapins :

le samedi 14 janvier 2012  
à partir de 17 heures,  
à côté de la MTL.

Les habitants sont invités à venir se débarrasser de leur sapin de Noël et à assister à sa crémation tout en dégustant un verre de vin chaud.

**AGENDA****2 et 3 DECEMBRE**

Téléthon - 24h de pétanque - hall

**7 et 20 DECEMBRE ET 4 JANVIER**

Noël à la bibliothèque - voir article p.9

**11 DECEMBRE**

Fête de Noël des aînés - à partir de 11h30 - MTL

**16 DECEMBRE**

Fête de Noël de l'école - MTL

**25 DECEMBRE**

Vêpres de Noël - 16h - église

**27 DECEMBRE**

Passage des chanteurs à l'Etoile

**31 DECEMBRE**

Pétanque - Réveillon St Sylvestre - MTL

**14 JANVIER 2012**

Fête de Noël ASA

**14 JANVIER 2012**

Crémation des Sapins - derrière MTL - 17h

**22 JANVIER 2012**

Réception vœux Maire - MTL - 18h

**28 JANVIER 2012**

AG Pétanque

**OUVERTURE MAIRIE - PERMANENCES****Horaires Mairie :**

Lundi au vendredi de 9h à 12h  
Le lundi de 17h à 19h  
Le mercredi de 14h à 16h

**Permanence du Maire :**

Le lundi de 17h à 19h  
Sur rendez-vous

**Permanences des adjoints :**

Sur rendez-vous

Du 27 au 30 décembre 2011, le secrétariat de Mairie ne sera ouvert que les matins de 9h à 12h.  
Le personnel communal vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

**MAIRIE D'ALTORF**

12, rue Principale

67120 ALTORF

Téléphone : 03 88 38 12 54

Télécopie : 03 88 38 75 43

Courriel : mairie-altorf@wanadoo.fr

Site : www.altorf.fr